



Programme

Nouveau programme de formation à la sécurité routière et à la conduite

Ref.
AE REMC

Public :

- Exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'agrément spécifique
- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

Objectifs :

- Tenir compte des nouvelles connaissances et compétences acquises en formation
- Mettre en oeuvre des techniques et des méthodes pédagogiques adaptées

Déroulé de formation :

Le Programme National de Formation

- Son application
- Ses limites

La matrice GDE

- Les origines de la matrice
- Son application en Europe
- La hiérarchisation des déterminants comportementaux

Du PNF au REMC

- Les enjeux éducatifs
- Les 4 compétences globales : description, contexte de mise en oeuvre, sous-compétences associées

Le nouveau Programme de Formation catégorie B

- Les 4 grilles de progression
- Les objectifs pédagogiques
- Les approches différenciées des compétences

Vers de nouveaux outils, méthodes et techniques pédagogiques

- Le livret de l'élève par catégorie, la fiche de suivi, le guide du formateur
- Les nouvelles techniques et méthodes pédagogiques applicables à chaque objectif
- L'apprentissage théorique

Bilan/synthèse du stage

Méthodes

- Méthode magistrale pour les apports de contenus
- Méthode active et participative
- Travail en sous-groupes.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Durée :

2
JOURS

L'ANPER est conventionnée par l'ANFA et l'OPCO Mobilités pour le dépôt des demandes de prises en charge pour les entreprises de moins de 11 salariés



Renseignements et inscriptions

01 41 44 82 67

www.anper.info

formationcontinue@anper.info



Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière